

Temps partiels 2019 : la combat continue !

Publié le 17 Mai 2019 par Snudi Fo 33

806 collègues ont formulé une demande de temps partiel (droit ou autorisation) pour la rentrée 2019.

Les arrêtés de temps partiel devrait être envoyés aux PE vers la mi-juin.

92 de ces collègues ont été invités à un entretien avec leur IEN, soit pour leur signifier un refus, soit une autre quotité que celle demandée ou alors leur signifier que leur poste est difficilement compatible avec le temps partiel : grand bien nous fasse !

Tout collègue a le droit de demander un temps partiel !

Si le DASEN le refuse ou n'accorde pas la quotité demandée, il doit motiver sérieusement les raisons ! Ce qui n'est absolument pas le cas dans les notifications reçues par les collègues

Le SNUDI FO 33 encourage tous les collègues à ne pas abandonner le combat pour l'octroi de leur temps partiel, à engager des recours.

Contactez le SNUDI FO 33



- [Temps partiel I](#)

Articles en relation

[Activités pédagogiques complémentaires \(APC\)](#)

Publié le 14 Septembre 2018 par Snudi Fo 33